

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 07 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : jeudi 31 octobre 2024

Etaients présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	3^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4^{ème} adjoint	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10^{ème} adjoint	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Jean-Jacques AFCHAIN (procuration donnée à M. Eddie LECOURIEUX)
 Mme Valérie BOLO (procuration donnée à M. Maurice PELAGE)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI)
 Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
 M. Raphael TOFILI (procuration donnée à M. Michel BAUDRY)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

Excusés :

Mme Ivy POIA
 M. Mickael LELONG
 M. Frédéric PARENT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

Absents :

Mme Marguerite FILIMOHAAU
 M. Romuald PIDJOT
 M. Jean-Irénée BOANO

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	18
Nombre de votants	:	28

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h00.

M. Olivier BERTHELOT est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 77/24/XI

PORTANT APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIERE
ET DE CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT A PLUM

Le conseil municipal de la ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 07 novembre 2024,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n° 41/2024 du 31 octobre 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 17 octobre 2024, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- Article 1 : Le programme des travaux d'extension du cimetière et de création d'une aire de stationnement à Plum ci-annexé est approuvé.
- Article 2 : Le Maire ou son représentant est habilité à signer les marchés et avenants éventuels avec les entreprises qui seront proposées par la Commission d'Appel d'Offres ainsi que tous les actes ou conventions liés à cette opération.
- Article 3 : Les dépenses seront imputées au budget assainissement sur le chapitre d'investissement n°12418 « AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DE PLUM (AP 3418) », dans la limite des crédits inscrits.
- Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.
- Article 5 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 07 NOVEMBRE 2024

Le secrétaire de séance,



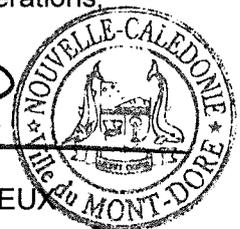
Olivier BERTHELOT

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,



Eddie LECOURIEUX



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des services techniques et de proximité
Direction des finances et de l'informatique
Secrétariat général (SAG : registre et publication)

PROGRAMME

EXTENSION DU CIMETIERE ET CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT A PLUM



Mémoire de présentation

1. Finalité et enjeux

a. Etat des lieux / Problématique

Le cimetière de Plum, de 547 emplacements, atteint sa capacité d'accueil maximale. La ville du MONT-DORE envisage des travaux d'extension du cimetière permettant d'y ajouter 400 emplacements, desservis par des voies de circulation adéquates, et l'aménagement d'une aire de stationnement supplémentaire pour les visiteurs.

b. Solution et objectifs

Il est ainsi projeté des travaux portant sur :

- **la création de nouveaux emplacements** dans un lieu adapté, esthétique et accueillant.

2. Description des travaux

Les travaux sont listés ci-dessous :

- les terrassements de la zone d'extension du cimetière,
- les soutènements nécessaires aux espaces aménagés pour les 400 emplacements,
- le mobilier urbain (bancs, poubelles, etc),
- les voiries et cheminements,
- une aire de stationnement complémentaire de 24 places,
- les divers réseaux (électricité, eau potable, assainissement) et leurs équipements,
- les clôtures de l'extension du site,
- les toilettes publiques,
- un caveau aérien municipal,
- un columbarium,

3. Estimation financière

Le coût de l'opération (études, fournitures et équipements, travaux, aléas et frais divers) est estimé à : **88 000 000 F CFP TTC.**

4. Plan de financement

Sur le budget de l'opération n° 12418 de la Ville du Mont-Dore :

Libellé	TOTAL en FCFP TTC	2024	2025
Dépenses d'investissement			
Dépenses	88 000 000	5 000 000	83 000 000
TOTAL DES DEPENSES	88 000 000	5 000 000	83 000 000
Recettes d'investissement			
Subvention FCDev Taux 55%	48 400 000	24 200 000	24 200 000
TOTAL DES DEPENSES	-	-	

5. Calendrier prévisionnel

a. Echancier physique

- APD modificatif : réalisé en août 2024
- DCE : septembre 2024
- Appel d'offres : octobre 2024
- Délais travaux : 6 mois
- Début des travaux : février 2025
- Fin des travaux : fin juillet 2025

b. Echancier financier

	2024	2025	Total
Etape	Etudes et travaux	Travaux et aléas	
FCFP	5 000 000	83 000 000	88 000 000

6. Plan de situation



7. Projet d'extension



NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation du programme de travaux d'extension du cimetière et de création d'une aire de stationnement à Plum.

P.J.: - Projet de délibération,
- Programme de travaux.

Le cimetière de Plum, de 547 emplacements, atteint sa capacité d'accueil maximale. Sans extension du cimetière, les habitants du Mont-Dore Sud devront inhumer leurs proches au cimetière communal de Saint-Louis.

La ville du MONT-DORE envisage des travaux d'extension du cimetière permettant d'y ajouter 400 emplacements, desservis par des voies de circulation adéquates, et l'aménagement d'une aire de stationnement supplémentaire pour les visiteurs.

Tels sont les travaux décrits dans la fiche programme jointe.

Le coût de l'opération est estimé à 88 000 000 FCFP TTC (études, fournitures et équipements, travaux, aléas et frais divers).

Les études ont permis d'identifier deux phases des travaux afin de connecter les réseaux d'assainissement s'y raccordant.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Appel d'offres : octobre 2024
- Délais travaux : 6 mois
- Début des travaux : février 2025
- Fin des travaux : fin juillet 2025

Le projet de délibération prévoit ainsi d'approuver le programme de l'opération et d'habiliter le Maire à signer les marchés, les avenants éventuels avec les entreprises qui seront proposées par la commission d'appel d'offres.

Aucune observation n'est émise par la commission chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 17 octobre 2024.

Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 31 OCT. 2024

Le Maire

Eddie LECOURIEUX

